

UNIVERSITE MOHAMED BOUDIAF DE M'SILA

Faculté des Sciences

Département des Sciences Agronomiques

Communication au séminaire sur l'agriculture

Organisé par l'université MOHAMED BOUDIAF de M'sila (Algérie)

Le 4 et 5 novembre 2015

**Le rôle de l'agriculture
dans le développement économique et social
Qu'en est-il de l'Algérie ?**

Par Badreddine BENYOUCEF

Docteur en économie rurale

I.T.A de Mostaganem, Université de Montpellier I et Université de Batna

« Une population rurale dont le territoire est planifié par autrui, aménagé par autrui, géré par autrui, exproprié par autrui et au profit d'autrui, est réduite à l'insignifiance¹ »

¹ Inspirée de M. René Lévesque, ancien premier ministre du Canada, qui a tant œuvré pour l'indépendance du Québec, en vain.

Table des matières

- I. INTRODUCTION**
- II. LE ROLE DE L'AGRICULTURE**
- III. LE CAS DE L'ALGERIE**
 - III.1. L'évolution de l'agriculture algérienne durant la colonisation**
 - III.2. La part de l'agriculture dans l'économie algérienne**
- IV. LES DIFFERENTES REFORMES DU SECTEUR AGRICOLE DEPUIS L'INDEPENDANCE**
 - IV.1. L'autogestion**
 - IV.2. La révolution agraire**
 - IV.3. Les réformes de la décennie 80**
- V. LES CONTRAINTES QUI EMPECHENT UN DEVELOPPEMENT HARMONIEUX DE L'AGRICULTURE ALGERIENNE :**
 - V.1 : Une croissance démographique inhibitrice de tous les efforts du secteur agricole :**
 - V.2 : Le foncier, pierre angulaire du secteur**
 - V.2.1 : La propriété de la terre**
 - V.2.2 : L'émiettement des parcelles algériennes, facteur inhibant**
 - V.2.3 : L'hydre du béton et la raréfaction des terres arables**
 - V.3 Le paradoxe de l'eau**
 - V.4 : Le gaspillage, sport national et sans doute la goutte qui manquera pour remplir le verre de l'indépendance alimentaire :**
 - V.5 : La déconfiture des élevages :**
 - V.5.1. : L'élevage avicole, une virtualité qui hésite à se dévoiler**
 - V.5.2 : L'élevage ovin, un atout mué en danger pour la steppe :**
 - V.5.3 : L'élevage bovin, le panier percé à fourrages ou une filière lait sinistrée :**
- VI ET SI L'ON OSAIT QUELQUES SOLUTIONS A SOUTENIR OU A AMORCER**
 - VI.1 La steppe algérienne, un écosystème à conserver :**
 - VI.2. Recherche fondamentale, recherche appliquée, des mots creux sans une valorisation effective sur le terrain**
 - VI.3 Le paysan et l'agriculteur algérien, acteurs incontournables du développement rural, doivent accéder à un statut régalien :**
 - VI.4 : La suppression de la jachère, une solution longtemps oubliée**
 - VI.5 : La technique du semis direct**
 - VI.6 : Une prise en charge innovante de la jeunesse paysanne**
 - VI.7. Coopération agricole et mutualisation des facteurs de production, deux conditions émulatrices du monde paysan.**
 - VI.8 : Le Conseil Supérieur de l'agriculture ou un observatoire des céréales !...**
- VII. CONCLUSION**

I. INTRODUCTION :

Le rôle de l'agriculture dans le développement économique et social est diversement perçu par les pays qui peuplent notre planète. La vocation agricole d'un pays ne dépend pas seulement de la volonté des hommes. La nature, la pluviométrie, la qualité de la couche arable, entre autres, influent sur cette capacité à offrir des produits agricoles à la population autochtone. Pour l'exemple, les Etats Unis, pays agricole par excellence, se doit de soutenir en matière de consommation en produits agroalimentaires l'Alaska, son 49^{ème} Etat qui n'a aucune vocation vouée à l'agriculture, à part la pêche.

La dualité du secteur agricole avec les autres acteurs de l'économie d'un pays, fait que l'agriculture, dont la fonction exclusive est de nourrir les hommes, est perçue soit comme une locomotive du développement, soit comme un boulet que les autres secteurs de l'économie doivent nécessairement tirer afin que tous les membres de la communauté aient à leur disposition l'alimentation qui leur est nécessaire.

C'est dans le but d'atteindre un équilibre entre les différents secteurs de l'économie que nombre de pays dans le monde ne cessent de soutenir l'agriculture lorsqu'elle est défaillante. Soit en développant de nouvelles techniques culturales et en encourageant la recherche agronomique, soit en développant les autres secteurs dont les surplus serviront à financer la facture alimentaire.

Notre intervention de ce jour portera essentiellement sur l'évolution de l'agriculture dans notre époque contemporaine et son rôle dans les relations commerciales entre les hommes, entre les différents pays et surtout montrer comment elle peut avoir, soit un rôle moteur dans une société, soit simplement un rôle subalterne car justement elle ne répond pas au rôle qui lui a été dévolu depuis l'aube de l'humanité, celui d'assurer l'alimentation des hommes.

On tentera de disséquer l'évolution de l'agriculture algérienne de 1950 à nos jours. Notre intervention s'appuiera sur des données valides et crédibles et surtout simples à appréhender par la communauté universitaire. Il indispensable de cerner les handicaps qui n'ont jamais cessé d'harcéler ce secteur nourricier et qui l'empêchent de remplir le rôle qui lui est dévolu.

Notre propos n'est pas d'incriminer ce secteur et d'en faire le parent pauvre du développement économique. On tentera d'apporter une explication de bon sens qui nous éclairera sans doute à lever les facteurs limitant qui se dressent en rempart sur le chemin de l'utopique indépendance alimentaire.

Et pourtant, à la lumière de nos enseignements et de notre expérience professionnelle, nous n'éprouvons aucune honte à nous classer parmi les utopiques qui envisagent avec optimisme une réelle indépendance alimentaire de l'Algérie, tant la marge de manœuvre est assez large et qu'ils existent désormais dans le pays des compétences avérées qui, si elles sont bien canalisées, seraient capables d'atteindre ce but.

Tant d'essais et tant d'erreurs ont été commis dans le secteur agricole algérien. Pour notre part nous tenterons, à travers notre intervention de mettre en évidence une réalité que nul ne peut s'aventurer à nier, à savoir que l'agriculture algérienne est effectivement le boulet du développement économique et social. Loin de remplir son rôle, elle risque, si les faits persistent, de plonger le pays dans un avenir dangereux pour les générations futures.

Loin de nous l'habit du pessimiste ou du détracteur, nous essayerons de cerner avec objectivité la réalité du pays. Il y va de son indépendance réelle et qui nous évitera une soumission aux pays détenant l'arme alimentaire, l'arme verte.

On peut affirmer pour notre part que les pays qui domineront le monde à l'avenir seront ceux qui auront apprivoisé le secteur agricole pour en faire le fer de lance de leur économie. Malheureusement et pour ne pas accabler notre pays, cette situation dominatrice est hélas contemporaine. Les Etats Unis, à eux seuls couvrent plus de 70% des besoins alimentaires des pays arabes.

C'est pourquoi nous pensons, à juste titre nous l'espérons, que l'agriculture algérienne a sans doute besoin de véritables réformes et d'un véritable lifting nécessaires pour tenter d'assurer le premier besoin de chacun d'entre nous, c'est-à-dire son alimentation.

Notre intervention se focalisera sur une production stratégique, les céréales. Tout d'abord parce qu'elle constitue l'élément de base de la ration alimentaire mais surtout parce que notre pays n'a pas encore trouvé de solutions idoines pour répondre aux besoins croissants en blé dur, blé tendre, orge avoine et maïs. On importe bon an mal an plus de 80% de nos besoins. L'Algérie est devenue de ce fait le 3^{ème} importateur en céréales au monde.

Aucun pays au monde ne vit en autarcie en matière de produits agroalimentaires, c'est un fait établi. Sauf que les autres pays importent souvent des produits exotiques (bananes, kiwi, mangues etc.), alors que pour l'Algérie, il s'agit d'un produit stratégique dont l'absence risque de poser de sérieux problèmes au pays s'il venait à manquer.

Un éminent Professeur algérien, le Docteur Chems-Eddine CHITOUR² a récemment lancé les bases d'un tel chantier en intitulant une de ses interventions par cette déclaration : « *Pour sauver le pays, il faut passer de l'ébriété à la sobriété énergétique*³. » En filigrane de cette prédiction, et concernant le secteur agricole, osons informer les acteurs du secteur agricole et surtout aux décideurs politiques, que l'Algérie ne se maintiendra en tant que nation au XXI^e siècle que si elle trouvera enfin les clés pour sortir son agriculture de l'ornière dans laquelle elle se débat. »

II. LE ROLE DE L'AGRICULTURE :

La fonction initiale et essentielle de l'agriculture est celle d'assurer l'alimentation de la population d'un pays. Si on prend soin d'apporter un bref instantané de l'évolution de l'agriculture dans le monde, on pourra dire qu'au départ la simple cueillette en était l'activité principale. Le nombre limité des hommes leur permettait de vivre simplement en se contentant de ce que la nature a de meilleur à leur offrir. Il suffisait juste que l'homme s'adapte au mieux avec le cycle des saisons pour, soit se pencher pour cueillir une fraise des champs, soit agripper l'arbre pour s'offrir la pomme ou la poire qui se propose en offrande, soit enfin user de simples stratagèmes pour chasser le gibier qui offrait le complément de

² Professeur Chems-Eddine CHITOUR, professeur de thermodynamique à l'École nationale polytechnique d'Alger, dans le Soir d'Algérie du 20/07/2015.

son alimentation. Les hommes de cette époque se paraient d'objets divers et vivaient de chasse et de cueillette et étaient en général nomades. C'est l'époque du Paléolithique qui a vu apparaître l'Homo Sapiens il y a de cela plus de 200.000 ans en Afrique.

Ce n'est que par la suite, lorsque la tribu s'agrandissait et que les besoins devenaient plus importants et la nature s'avérait insuffisante pour nourrir tous les membres de la communauté, que l'homme a commencé à cogiter en essayant de comprendre comment la nature s'agençait pour leur offrir les moyens de répondre à leur alimentation. De cette période nous proviennent les échos de la création des premiers outils qui ont permis à l'homme de solliciter la terre afin qu'elle réponde d'une façon plus efficace aux besoins des hommes.

Ensuite, lorsque les surfaces cultivées ne suffisaient plus aux nouveaux besoins, l'homme a découvert la notion d'extension des terres vouées à l'agriculture. Il suffisait donc d'inviter le surplus de la population à émigrer sous d'autres cieux plus cléments car, précisons-le, la possibilité de le faire était aisée, ce qui n'est le cas de nos jours !...

Lorsque les besoins des hommes ont évolué et qu'ils se découvrirent d'autres besoins autre que celui de s'alimenter, est donc apparue une autre activité qui devait répondre justement aux nouveaux besoins très souvent liés au début à l'activité agricole. Comment fabriquer une faucille, comment fabriquer la houe, la binette ou la bêche qui devaient les aider à apprivoiser la terre ? De nouveaux groupes d'humains se sont constitués et dont l'activité principale se réservait exclusivement à cette seconde tâche et qu'il fallait tout de même nourrir. C'est ainsi qu'est apparu le premier système d'échange, le troc, qui permettait aux agriculteurs d'échanger les surplus agricoles contre des produits manufacturés. L'économie rurale et sociale est née.

La suite n'a été que la conséquence logique de l'évolution du rôle de l'agriculture dans le développement économique et social dans le monde. Plus les besoins de l'homme devenaient plus importants et surtout plus variés, plus la sollicitation de l'agriculture devenait plus exigeante envers cette dernière. Il fallait donc produire plus sur les mêmes surfaces.

La nécessité d'étendre les surfaces dévolues à l'agriculture est devenue indispensable et lorsque ces dernières ne suffisaient pas, l'homme a cherché à obtenir plus de production pour satisfaire la nouvelle demande. Ce sont les premiers balbutiements de l'intensification que l'on connaît de nos jours. La notion de rendement s'est immiscée dans l'esprit de l'homme et la course à la performance devenait indispensable pour soutenir une réelle participation de l'agriculture dans l'économie d'un pays. On exigeait donc de la terre qu'elle nous en offre plus et on a ainsi développé différentes techniques culturales aussi efficaces les unes que les autres, jusqu'à arriver de nos jours à flirter dangereusement avec la nature en inventant les OGM⁴ et autres clonages de plantes et d'animaux. La spirale n'est malheureusement pas achevée et nul ne pourra prédire l'évolution de l'agriculture dans le monde.

Quelques voix s'élèvent depuis une vingtaine d'années dans le monde pour tenter d'endiguer cette course déraisonnable vers ce qui nous mène vers une agriculture non maîtrisée qui risque de s'avérer néfaste pour toute l'humanité. De là est née l'agriculture biologique qui est l'expression d'un non-sens car toute l'agriculture au départ était biologique, les acteurs de ces mouvements ne font qu'appliquer une résurgence de cette

4 Organismes génétiquement modifiés.

dernière. Ils cherchent simplement à faire le chemin inverse de leurs prédécesseurs en extrayant de l'agriculture tous les ingrédients qui rendent l'alimentation dangereuse pour l'homme (pesticides.. clonages et autres...) Le sujet est assez grave pour que l'on soit obligé d'en parler, ne serait-ce que pour expliquer à la jeune communauté universitaire les dangers qui s'annoncent ou qui sont déjà là. Mais là est un autre débat.

Dans le même ordre d'idées relatives à l'alimentation de la population mondiale, un éminent économiste des années 1800, Thomas Malthus⁵, qui, à l'issue de raisonnements très sérieux, était parvenu à la conclusion qu'il serait toujours impossible de nourrir la totalité de la population humaine, et par conséquent, qu'il était nécessaire de laisser mourir les « pauvres » ou les « inutiles », ce qui est la loi naturelle, celle qui s'applique à toutes les espèces animales sauvages. C'est dire que le problème est préoccupant et interpelle tous les dirigeants du monde contemporain.

C'est ainsi que tous ces efforts consentis au profit de l'agriculture dans le monde n'ont comme unique but que d'éviter la malnutrition dans le monde. Le programme alimentaire mondial (PMA)⁶, censé lutter contre la faim dans le monde a établi les statistiques effarantes suivantes. Nous n'en avons retenu que huit qui doivent nous interpeller en tant qu'acteurs économiques en général et notre qualité d'experts œuvrons à faire avancer la science agronomique sinon comment peut-on expliquer les alertes du plan alimentaire mondial qui nous cingle avec quelques cruelles réalités :

- *795 millions de personnes souffrent de la faim dans le monde, soit 1 personne sur 9.*
- *La grande majorité des personnes souffrant de la faim vivent dans des pays en voie de développement où 13,5% de la population est sous-alimentée.*
- *La malnutrition provoque la mort de 3,1 millions d'enfants de moins de 5 ans chaque année, soit près de la moitié (45%) des causes de décès.*
- *Un enfant sur six, soit 100 millions d'enfants, souffre d'insuffisance pondérale dans les pays en voie de développement.*
- *L'Afrique subsaharienne est la région avec la plus forte prévalence (pourcentage de la population) de la faim. Une personne sur quatre y est sous-alimentée.*
- *Un enfant sur quatre souffre de retards de croissance. Dans les pays en développement, ce chiffre peut atteindre un enfant sur trois.*
- *Dans le monde en développement, 66 millions d'enfants en âge d'aller à l'école y vont le ventre vide, dont 23 millions rien qu'en Afrique.*
- *Selon les estimations du programme alimentaire mondial, il faudrait 3,2 milliards de dollars US par an pour nourrir les 66 millions d'enfants en âge d'aller à l'école et qui ont faim.*
- *Dans le monde en développement, 66 millions d'enfants en âge d'aller à l'école y vont le ventre vide, dont 23 millions rien qu'en Afrique.*

5 Thomas Malthus, économiste britannique – 1766-1834

6 Programme alimentaire mondial -P.M.A- wfp.org.fr

Pour ce concerne l'Algérie, force est de constater que la situation n'est pas reluisante. Par exemple, en ce qui concerne la superficie agricole utile (S.A.U), nous pouvons d'ores et déjà dire qu'elle est située et confinée le long de la façade méditerranéenne et sa largeur ne dépasse que rarement 300 kilomètres à l'intérieur du territoire. Elle ne représente en fait que 3,5% du territoire et on peut penser qu'il n'existe donc de marge confortable dans l'optique d'extension des terres cultivables. Hélas, le reste du territoire est constitué de terres inhospitalières et inadaptées à l'agriculture. Hélas, le reste du territoire est constitué de terres inhospitalières et peu ou pas adaptées à l'agriculture comme on peut le voir ainsi :

A peine 3 % des terres algériennes sont arables. Le développement de l'agriculture algérienne ne passera donc que par une meilleure exploitation des terres arables disponibles et une meilleure économie de l'eau et ce pour augmenter les rendements. Produire plus sur les mêmes superficies est donc le défi qui reste à réaliser pour l'agriculture algérienne. La marge de manœuvre est immense et c'est ce qui nous laisse optimiste. Dans le cas des céréales par exemple, les rendements ont été longtemps aléatoires, en moyenne 10 quintaux à l'hectare, alors que l'agriculteur de la Beauce en France flirte chaque année avec les 80, voir 100 quintaux à l'hectare. Ce qui nous laisse penser qu'il existe une marge de manœuvre très importante pour le pays.

La participation de l'agriculture à l'économie est le plus souvent consubstantielle à son niveau de développement. Plus elle est développée, plus elle réussit dans son fonction initiale, et plus son rôle est prépondérant dans la vie des hommes. A contrario, quand elle peine à nourrir la population autochtone et qu'il faille faire appel à un autre pays pour l'aider dans son rôle de nourrir la population, alors elle devient un boulet trainé par tous les gestionnaires de ces pays chargés d'encadrer ce secteur vital pour l'économie.

Enfin, pour nous permettre une litote à ce propos, lorsqu'un secteur est défaillant, on cherche soit à l'améliorer soit à l'éliminer, sauf que le rôle nourricier de l'agriculture ne peut disparaître et ce jusqu'à la fin des temps car l'homme a toujours besoin de se nourrir !... Notre intervention gravitera autour du rôle de l'agriculture dans sa relation avec les autres secteurs de l'économie et nous tenterons de montrer le rôle sociétal de chaque activité économique.

On tentera de montrer comment l'agriculture s'articule dans l'activité économique d'un pays. Sauf que la tâche est ardue car tout ce qui est inhérent à l'agriculture est par essence récalcitrant à toute analyse économique en l'état actuel des méthodes d'investigation. Le secteur agricole est celui où le passé est le plus incriminé en raison de son ancienneté. Même lorsque le passé est éloigné, il demeure tenace et continue à manifester son influence dans le l'économie d'un pays ou d'une contrée quelconque. Il continue à exercer son influence sur la mentalité des agriculteurs, sur la structure des exploitations et sur le régime foncier, essentiellement sur le régime foncier qui acte la notion de propriété qui est devenue de nos jours la condition qui régit les relations entre les hommes et les même entre les Nations. L'exemple de la Palestine qui se débat depuis plus de 70 ans dans un borbier en est l'exemple parfait de l'avidité des hommes. L'exemple de la Palestine qui se débat depuis plus de 70 ans dans le borbier de l'occupation-colonisation en est l'exemple parfait de l'avidité des hommes.

Robert Badouin⁷ a eu sans doute raison d'affirmer que « *les maintes résurgences du passé ont été observées principalement dans les pays en voie du développement* ». Nous poursuivrons pour dire, hélas, que l'Algérie n'en est pas exclue.

III. LE CAS DE L'ALGERIE :

La littérature sur l'agriculture algérienne se distingue par sa profusion et surtout par sa diversité. On ne compte plus les thèses dont l'objet a gravité autour du secteur agricole. Après avoir compulsé de larges publications parues depuis l'indépendance du pays et même antérieurement pour quelques-unes, nous sommes sortis totalement renforcés par le fait que de nombreux pré requis sont d'ores et déjà aptes à constituer une élite algérienne dans le domaine de la science agronomique qui nous intéresse tant. Il s'agit juste de canaliser toute cette énergie afin de mieux la valoriser.

Tous les avis se rejoignent pour dire que l'agriculture algérienne ne remplit pas son rôle qui est celui d'assurer l'alimentation aux autochtones. Et comment peut-on affirmer le contraire lorsque l'on apprend que durant les 11 premiers mois 2014, les importations des produits alimentaires ont atteint 10,27 milliards de dollars contre 8,77 milliards de dollars à la même période en 2013, une hausse de près de 17%⁸.

La part des céréales dans cette facture est de 3,54 milliards de dollars en 2014. En effet l'Algérie a importé 12,3 millions de tonnes de céréales en hausse de 12 % par rapport à 2013. Il est aussi utile de rappeler qu'en 2015, rien que pour le premier semestre de l'année, la facture des importations a fait un bond de 7,3%⁹. Force est donc de constater que les différentes politiques menées depuis l'indépendance n'ont pas permis d'assurer une indépendance alimentaire.

Comment en est-on arrivés à cette extrémité qui expose le pays à de lourdes conséquences si pour une raison d'ordre géopolitique ou autre les pays fournisseurs de céréales décideraient de ne plus livrer cette denrée stratégique à l'Algérie ? Il faut tout de même préciser que les quantités importées constituent tout de même plus de 80% de la consommation réelle du pays.

Notre démarche qui se veut inévitablement empirique et nous l'espérons pédagogique, va nous inciter à faire une présentation de l'évolution de l'agriculture algérienne de 1962 à 2015. Dans un premier temps, nous dévoierons les différentes réformes qui sont intervenues dans le secteur. Nous tenterons d'analyser les raisons des échecs des unes et des autres en étayant notre démarche en rappelant, selon notre point de vue, les causes du dysfonctionnement chronique de l'agriculture algérienne.

7 Robert Badouin, économie rurale, Paris, Armand Colin, 1971, Collection « U » Sciences économiques et Gestion

8 Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis)

9 Algérie Presse Service du 10/08/2015

Enfin, notre contribution se proposera modestement de citer, à la lumière de notre constat, de jeter les actions qui nous semblent nécessaires pour insuffler un nouvel élan à l'agriculture algérienne.

III.1/ L'évolution de l'agriculture algérienne durant la colonisation :

Bien avant l'indépendance du pays les meilleures terres étaient accaparées par les colons. Pour les céréales dont nous avons fait notre paramètre de discussion, les superficies vouées à cette culture étaient d'environ 3 millions d'hectares.

Ces surfaces ont bien sûr évolué depuis la colonisation passant de 500.000 hectares en 1870 à plus de 3 millions d'hectares à l'indépendance du pays, réparties d'une façon très inégale entre les colons et les paysans algériens. D'abord pour une raison qualitative car les terres des premiers se situaient très souvent dans les plaines céréalières bien pourvues en pluviométrie et que surtout les derniers n'avaient accès à aucun crédit ou autre appui pour l'exemple. Ils étaient résignés à cultiver les céréales uniquement dans un but de subsistance minimale.

L'accaparement des terres détenues par les algériens a exaspéré les paysans autochtones et la révolte a alors commencé à poindre du nez dans les campagnes algériennes et il a fallu attendre 1863 pour que Napoléon III, pour éteindre le feu naissant, déclare : *«Les indigènes ont comme les colons un droit égal à ma protection»* et le sénatus-consulte du 22 avril 1863 qui reconnut *«les tribus d'Algérie propriétaires des terres dont elles avaient la jouissance permanente et traditionnelle»*

Cette loi précédée par la loi Warnier du 26 juillet 1873 a fini par soumettre toutes les terres algériennes sous l'égide du droit français. Enfin, la loi du 28 avril 1887, le petit Sénatus-Consult pour certains, est venue parachever la spoliation des terres algériennes en délimitant les tribus, à contribué à la formation des douars et au classement des terres selon la nature de la propriété.

Dans ces conditions défavorables à la population autochtone, il est évident que la population rurale s'est vue cantonnée dans terres ingrates, quelque même impropres à l'agriculture et qu'il a fallu toute la ténacité et surtout du réflexe de survie des paysans algériens pour en tirer une maigre subsistance. C'est ainsi qu'au lendemain de l'indépendance les terres algériennes du secteur privé se répartissaient ainsi :

Répartition des terres dans le secteur privé

La conséquence consubstantielle de ces inégalités a fait que même parmi la paysannerie algérienne une stratification sociale s'est imposée ainsi :

Classes sociales en milieu rural à l'indépendance

Malgré ces conditions imposées par la colonisation, la population rurale, boostée par une croissance démographique soutenue et aussi par un exode villes-campagnes pour échapper aux répressions, a plus que doublé en 60 ans, passant de 3 millions d'individus à plus de 7 millions :

On constate que la céréaliculture a connu une évolution remarquable durant cette période pour atteindre des niveaux de production oscillant entre 20 et 25 millions de quintaux dont une grande partie était destinée à l'exportation vers la Métropole avec des rendements aléatoires :

La SAU du pays n'a pas connu de variation notable. Elle était de 7,2 millions d'hectares avant 1962 à près de 8,5 millions ha en 2015. La céréaliculture continue d'occuper des superficies identiques qu'il y a 50 ans, soit 3,4 millions ha mais pour des rendements toujours faibles : La production céréalière moyenne actuelle oscille entre 45 et 50 millions de quintaux alors qu'avant 1962, comme il a été noté ci-dessous, elle atteignait jusqu'à 25 millions de quintaux malgré le caractère rudimentaire des modes de culture et des progrès technologiques et la mécanisation de l'époque.

De prime abord nous constatons que la production de céréales a connu un bond quantitatif appréciable mais insuffisant par rapport à une croissance démographique démentielle, comme nous le verrons plus loin. L'économie algérienne à l'époque coloniale dépendait étroitement de l'agriculture. Les exportations agricoles étaient réparties ainsi :

L'agriculture était donc profondément désorganisée. Les ouvriers agricoles algériens, la plupart sans formation, assurent avec de nombreuses difficultés les récoltes de l'été et de l'automne 1962 en autogérant les domaines ex-coloniaux.

L'industrie était peu développée à part quelques balbutiements de quelques initiatives liées à l'exploitation minière, de la construction BTP ou d'une industrie agroalimentaire tatillonne (cuvage de vins, fabrication d'alcool, conserverie de fruits et de légumes, conserverie de poissons entre autre).

Observons comment l'agriculture algérienne a évolué depuis l'indépendance du pays en nous référant aux paramètres économiques fiables qui nous dévoilent la part du secteur agricole dans le développement économique.

III.2 La part de l'agriculture dans l'économie algérienne :

Le meilleur curseur économique qui peut nous orienter sur la participation de l'agriculture est sans doute la part de cette dernière dans la formation du P.I.B. Observons d'abord la position de l'Algérie dans le monde :

On constate que, plus la part de l'agriculture dans la formation du P.I.B est importante et plus on a tendance à considérer que ce pays est à vocation agricole. Plus un pays ne dispose pas de conditions idoines pour la pratique de l'agriculture et plus sa part dans le P.I.B est donc insignifiante. Le Qatar et le Koweït sont des exemples significatifs avec 0,1 et 0,3%. Il est admis que La contribution de l'agriculture avoisine les 23% du PIB dans les pays à bas revenus, 10% dans les pays intermédiaires et 2% dans les pays à hauts revenus.

Si l'on considère l'évolution de la participation de l'agriculture dans le P.I.B depuis l'indépendance, on ne peut que constater un effondrement chronique du secteur agricole dans l'économie algérienne. Actuellement l'agriculture algérienne participe à hauteur de 10% dans le P.I.B.

Le secteur agricole s'est effacé d'une façon chronique et régulière depuis l'indépendance. Alors qu'il était considéré comme secteur moteur de l'économie de par sa valeur ajoutée de 2,1 milliards de dinars en 1963, elle passe à 9,9 milliards en 1980 alors que dans le même temps le PIB total a été multiplié par 12 pour la même période.

L'agriculture contribue à environ 10% du PIB et emploie 10,8% de la population active.

Le secteur tertiaire contribue à plus de 40% du PIB et emploie près de 60% de la population active.

L'industrie contribue à 47% du PIB et emploie près du tiers de la population active. Le secteur du pétrole et du gaz représente la majorité des recettes budgétaires et la quasi-totalité des recettes d'exportation.

Le secteur agricole a vu sa production chuter de 30% au cours des dernières années et ce malgré les politiques de réforme et les investissements publics. L'agriculture a subi les coups durs des solutions de facilité de court-terme privilégiées par les gouvernements successifs. La rente pétrolière a permis de faire face à des importations massives de produits agroalimentaires. La consommation a été soutenue et continue de l'être par les revenus exclusifs du pétrole et du gaz. L'effondrement des prix des hydrocarbures sur le marché international doit être perçu par les décideurs algériens comme une sévère alerte qui constituer un signe fort pour une relance efficiente du secteur agricole.

IV. Les différentes réformes du secteur agricole depuis l'indépendance:

A l'évènement de l'indépendance du pays, les responsables du pays étaient préoccupés à remettre de l'ordre dans la création du nouvel Etat. Ils ont été pris de court concernant le foncier agricole. Ils ont tout simplement laissé les terres à ceux qui se trouvaient à proximité, en l'occurrence les ouvriers agricoles qui travaillaient chez le colon. C'est ainsi que plus de 2 millions d'hectares de terres arables et environ 200 000 ha de forêt se sont retrouvés, du jour au lendemain, biens vacants et à la disposition des ouvriers qui occupaient l'espace rural.

IV.1 : l'autogestion :

La nature a horreur du vide et le transfert de propriété massif a commencé à se matérialiser par une intervention de l'Etat qui a promulgué l'Ordonnance 62-20 du 24 août 1962, relative à la protection et la gestion des biens vacants et le décret de mars 1963. Ces textes sont venus régulariser une situation de fait. Les hautes autorités du pays institutionnalisent ce qu'on a appelé l'autogestion ou système socialiste. C'est ainsi qu'en 1965, le secteur agricole autogéré s'étendait sur 2,3 millions ha, occupés par les colons durant la colonisation. L'Ordonnance 66-182 du 06 mai 1966, a dévolu à l'Etat la propriété des biens déclarés initialement vacants. Il en devient donc le seul propriétaire.

Le système autogéré se distingue par :

- Un mode de production collectiviste. La notion de propriété privée est supprimée au profit de la propriété collective.
- La forme d'organisation est décentralisée. Les centres d'activités ont un développement autonome.
- L'objectif initial est de permettre un développement optimal dans ses dimensions politiques et économiques.

Très vite l'autogestion a montré ses limites. L'Etat a tenté d'y remédier en consolidant par la parution de pas moins de 7 décrets dont le but était de réformer en profondeur un secteur agricole délabré.

La gestion centralisée et administrée à outrance de l'autogestion a été le fossoyeur de ce mode de gestion. Les plans de culture étaient élaborés à Alger et aucune concertation avec les acteurs de base n'était possible.

Le seul avantage qu'ont tiré les ouvriers de ce secteur, est paradoxalement un relâchement du contrôle par rapport à la période coloniale où le colon était maître absolu des lieux et gérait son exploitation avec une rigueur imposée aux ouvriers indigènes qui ne pouvaient se permettre de discuter un ordre ou une quelconque directive.

Les dirigeants du secteur autogéré ont manifestement manipulé les chiffres et on a assisté à des distributions de bénéfices de campagne à des exploitations déficitaires, et ce uniquement pour plaire aux dirigeants politiques et conserver les privilèges acquis.

Mais, la forfaiture ne pouvait résister à la réalité de la sphère économique. Du fait de plans de campagnes inadaptés, l'offre des produits agricoles était totalement décalée par rapport aux besoins de la population. Pour les céréales, on a assisté bon an mal an à un effondrement des rendements déjà aléatoires et pour les autres productions, l'offre était plus que fantaisiste. On pouvait trouver sur les marchés, que des tomates, ou que des courgettes, ou que des pommes de terre !...

IV.2 : La révolution agraire :

Ce n'est qu'après que l'ancien président Houari Boumediène a tenté de remédier à la gabegie qui s'est installée. Dans un esprit de justice sociale, il n'a pas trouvé mieux que de proclamer une déclaration qui a fait focus par la suite. Il a pensé à juste titre que «la terre

appartient à celui qui la travaille». C'est dans cette optique qu'il y a eu mise en place d'un système socialisant. L'Ordonnance 71-73 du 8 novembre 1971, a institué la révolution agraire dont le principe fut justement «La terre à celui qui la travaille». Ce qui a permis de récupérer 1,2 million ha qui étaient auparavant la propriété de grands pachas.

La loi du 8 novembre 1971 portant «Révolution agraire» a donc décidé l'extension des nationalisations au profit d'un «Fonds national de la révolution agraire» (FNRA) pour deux ensembles fonciers :

- les biens à caractères agricoles des collectivités publiques : communes, wilaya, domaine privé de l'Etat, terres de statut collectif (arch) et bien des fondations religieuses (habous) ;
- les biens des propriétaires agricoles qui n'exploitent pas directement et personnellement leurs terres et ceux dont les superficies excèdent un plafond déterminé.

La pratique et la réglementation ont conduit à préciser et à distinguer deux notions employées indifféremment par la loi. Celle de propriétaire non exploitant et de propriétaire absentéiste.

Lors des réformes de la décennie 80, nombre d'anciens propriétaires qui avaient fait don de leurs terres au profit de la révolution agraire n'ont pas manqué l'occasion pour fustiger le défunt président en lui portant l'opprobre nationale. Il est utile de rappeler deux de ses déclarations qui étaient prémonitoires de ce qui est advenu par la suite à l'agriculture algérienne. La première relative à la notion de propriété :

« Lorsque nous avons promulgué la Révolution agraire, d'aucuns ont pensé que cela consistait uniquement en un transfert de la propriété d'un citoyen à un autre. La Révolution agraire, chers frères, ne se limite pas à cela. Cette œuvre vise, entre autres objectifs à permettre au fellah de jouir des commodités de la vie moderne. Elle lui permet de brûler son gourbi et de s'installer dans un village socialiste. Elle ouvre les portes du savoir et de la science à ses enfants. Elle lui permet d'entrer à l'école de la vie communautaire et coopérative par laquelle il devient le garant de l'édification d'une véritable société socialiste...¹⁰ »

La seconde, inspirée sans doute par un altruisme et une perspicacité qui lui collaient sans doute à la peau :

« Si jamais un gouvernement bourgeois s'installerait dans le pays, le paysan et l'ouvrier ne connaîtraient que l'avilissement. Il va sans dire qu'une classe bourgeoise se serait créée et serait pire que le colonialisme lui-même. »

IV.3 : Les réformes de la décennie 80 :

Les réformes de la décennie 1980 ont voulu casser le tabou qui pesait jusque-là sur la propriété privée. Le statut des terres publiques (1987) institue un droit individuel d'exploitation et la loi d'orientation foncière qui intéresse les terres privées annule la loi de réforme agraire de 1971 et restitue des terres expropriées à leurs anciens propriétaires. C'est la réhabilitation de la propriété privée.

¹⁰ Houari Boumediene, 1932-1978, Président de l'Algérie -1965-1978- lors de l'inauguration du village socialiste Guelta Zergua le 21/11/1974.

C'est ainsi que plus de 2 millions d'hectares de bonne terre ont été cédées à des entités individuelles ou collectives avec des modes de concession qui ont évolué durant la décennie 80. Une batterie de Lois a vu le jour mais les décrets d'application tardent à être publiés et plongent ainsi ce secteur dans une opacité qui paralyse l'agriculture algérienne. L'UNPA a dénoncé ce problème en citant l'exemple d'un décret d'application de la loi 87/19 qui n'a été publié que 18 ans après !...

Le résultat de ce morcellement a eu une incidence inefficace sur les plans, social et économique, dans le monde rural. Les 170277 exploitants en EAC ont de suite voulu imiter les 17632 qui ont eu la chance d'avoir bénéficié d'une concession individuelle. D'une part, des mécontentes dans les EAC ont déstabilisé la production et d'autre part les bénéficiaires des EAI ont joué le jeu les premières années de la réforme et par la suite se sont mués en rentiers en louant leurs terres à des ouvriers agricoles ou à des investisseurs sans rapport avec l'agriculture.

Depuis 2010, une autre loi leur permet même de vendre leurs concessions. Les bénéficiaires d'EAC et EAI peuvent désormais céder des terres légalement et surtout dans un cadre qui relève de l'imposture, à la faveur de la loi 10-03 de 2010 sur les terres agricoles du domaine privé de l'Etat. Il n'y a qu'en Algérie que l'on trouve une telle turpitude.

Bilan de la réorganisation des structures foncières du domaine de l'Etat (1992)

| Types d'exploitations | EAC | EAI | Total |
|------------------------|---------|--------|---------|
| Nombre d'exploitations | 28707 | 17632 | 46339 |
| Superficies (ha) | 1910109 | 222246 | 2132355 |
| Nombre d'exploitants | 170277 | 17632 | 187909 |

L'Etat a conservé une superficie de 166234 hectares où elle a érigé 176 fermes plotes pour 8144 salariés. Il a également souhaité conserver 176 entités pour une surface totale de 166 234 hectares quelques pour en constituer des fermes pilotes. Elles ont été chargées d'exécuter des programmes d'expérimentation dans le domaine des techniques de culture et d'élevage.

Très vite, cette réforme a montré ses limites car la notion de propriété n'a pas été perçue de la même manière par tous les intervenants du secteur agricole. Les bénéficiaires des E.A.C se sont embourbés dans des problèmes de division du travail et la production s'en est très vite ressentie.

V. Les contraintes qui empêchent un développement harmonieux de l'agriculture Algérienne :

Comment l'Algérie, pays réputé à vocation agricole au lendemain de l'indépendance, dont l'agriculture dégagait des surplus destinés à l'exportation s'est retrouvée en 2015 dépendante largement des importations ? Précisons comme nous l'avions précisé plus haut que les produits de l'agriculture coloniale étaient destinés pour une large part à l'exportation car la population indigène, avec un faible pouvoir d'achat ne pouvait constituer un débouché solvable. Enfin, le vin était destiné à l'exportation pour des raisons religieuses et la consommation interne était de ce fait minime.

V.1: Une croissance démographique inhibitrice de tous les efforts du secteur agricole :

Avant d'aborder les difficultés inhérentes un secteur agricole, il est nécessaire de préciser un point qui nous semble capital dans la stagnation du secteur agricole et qui est relatif à l'augmentation drastique de la population algérienne depuis l'indépendance. S'il est vrai que le secteur agricole a pour rôle d'assurer l'alimentation de la population d'un pays, on se doit de préciser, à sa décharge une démographie démentielle que d'autres l'ont affublée de galopante.

Au lendemain de l'indépendance on comptait 11 millions d'algériens. La population a été multipliée par 4 en 50 ans. La population s'élève en 2014 à 40 millions d'habitants et l'on peut comprendre qu'à ce rythme l'agriculture algérienne ait éprouvé des difficultés à répondre aux besoins alimentaires de la population.

En comparaison avec d'autres pays du Maghreb, on peut constater que la population algérienne a augmenté de 254% en 40 ans alors que les populations marocaines et tunisiennes n'ont eu que des augmentations de 171 et de 160% durant la même période. L'Egypte n'a eu que 118% d'augmentation alors que la France s'est contentée d'un taux de 41% d'augmentation durant la même période. Pour illustrer ce paramètre important, si la France avait connu la même croissance démographique que l'Algérie, on compterait en 2015 160 millions de personnes.

Nous avons tenu à mettre en évidence cette pression démographique qui nous semble avoir exacerbé les difficultés du secteur agricole.

Par ailleurs, le secteur agricole a été englué dans une succession de problèmes qui ont été répertoriés par les experts du secteur. Citons la liste du Professeur Slimane Bedrani¹¹ qui nous précise qu'elle n'est pas exhaustive :

- **Les difficultés qu'ont les agriculteurs à s'approvisionner en engrais** et à bénéficier effectivement de la subvention accordée à ce type d'intrants (souvent accaparée par le distributeur) ;
- **La difficulté pour beaucoup d'agriculteurs** travaillant en tant que concessionnaires ou en tant que bénéficiaires d'APFA à **obtenir des titres de concession ou de propriété définitifs** ;
- **Les «coûts de transaction» élevés** que subissent les petits et moyens agriculteurs pour bénéficier des quelques avantages que leur offre l'Etat du fait de l'éloignement des centres de décision (multiples déplacements) et de la petite corruption endémique, **si bien que les crédits «Rfig» et «Ettahadi»,** par exemple, ne sont pratiquement utilisés que par **quelques gros exploitants** ;

11 Slimane Bedrani - Professeur à l'école nationale supérieure d'agronomie d'Alger - in interview d'El Watan du 22 septembre 2015.

- **La faiblesse, pour ne pas dire l'inexistence, d'un service public d'alerte aux agriculteurs** (stations d'avertissement agricole) en cas d'apparition de maladies de cultures, d'attaques parasitaires ou d'évènements climatiques particuliers ;
- **Le niveau technique maigre de beaucoup** d'agriculteurs (particulièrement les néo agriculteurs installés depuis quelques années sur les terres publiques, mais pas seulement eux) est une contrainte importante au développement agricole. Il n'est pas compensé par des services de vulgarisation au personnel bien formé et fortement motivé ;
- **L'inorganisation des marchés agricoles** qui laisse les petits et moyens agriculteurs et éleveurs à la merci des intermédiaires, les privant ainsi d'une meilleure valorisation de leurs produits et obérant donc leur capacité à investir ;
- **La faiblesse des moyens matériels** (particulièrement les moyens de locomotion) mis à la disposition de l'administration agricole au niveau des communes, des daïrates et des wilayates. Au lieu de maintenir des effectifs pléthoriques -donc financièrement coûteux-, il serait plus utile de consacrer plus de ressources à doter de plus de moyens et de compétences techniques et organisationnelles un effectif moindre. Une administration agricole dont les membres sont compétents et motivés est un outil incontournable de développement agricole.

Il est admis par tous les experts agricoles que le premier réflexe pour augmenter la productivité d'un champ, il est de tradition de booster le sol par des engrais chimiques apportés par l'homme. Et comment le paysan algérien peut supporter l'augmentation drastique du prix des engrais. Comment peut-on expliquer une augmentation de plus de 2100% du prix d'un kilogramme d'azote ou de phosphate entre 1993 et 2015, comme précisé par O. Bencherkri : « *En 1993, moins d'un kilogramme de blé dur suffisait à l'achat d'un kilogramme d'azote ou de phosphate. En 1997, deux kilogrammes étaient nécessaires et, en 2004, environ trois et aujourd'hui il en faudrait presque 22 kilos¹²* ».

Pour notre part, osons complétez la liste :

V.2 : Le foncier, pierre angulaire du secteur :

V.2.1 : La propriété de la terre :

Toutes les réformes engagées depuis l'indépendance ont gravité autour de la notion de propriété de la terre. Il n'y a eu que de timides tentatives dans ce domaine. Il a été démontré à de nombreuses reprises que l'algérien a toujours été réfractaire à la notion de collectivisme. Durant l'autogestion, la Révolution agraire ou lors des réformes des années 80, cette notion de propriété a été altérée par le fait que la terre appartenait à tout le monde et à personne et surtout elle restait liée à l'état qui ne manquait pas d'occasions pour le rappeler. Tant que cette situation perdure, l'agriculture restera toujours à la traîne du développement. De nombreux auteurs suggèrent la privatisation totale des terres algériennes. Aït Amara¹³ insiste sur une transition de l'agriculture algérienne qui doit se diriger inéluctablement vers un régime de propriété individuelle et d'exploitation familiale.

12 Bencherki Otsmane- CHLEF: Les engrais plus chers, des agriculteurs désorientés- Le Quotidien d'Oran- 6/10/2015

13 Aït-Amara H. La transition de l'agriculture algérienne vers un régime de propriété individuelle et d'exploitation familiale. In: Jouve A.-M. (ed.), Bouderbala N. (ed.). Politiques foncières et aménagement des structures agricoles dans les pays méditerranéens : Montpellier : CIHEAM, 1999. p. 127-137 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 36)

V.2.2 : L'émiettement des parcelles algériennes, facteur inhibant :

Les efforts entrepris dans le domaine céréaliier ne donneront des résultats probants que sur de grandes surfaces adaptées à la culture intensive. Or, la majorité des parcelles algériennes sont détenues pas de petits paysans dont les parcelles n'excèdent que rarement les 10 hectares. Un remembrement des terres algériennes semble inéluctable à moyen ou long terme. D'autres pays ont réussi cette entreprise mais avec la réticence du paysan algérien à tout changement, l'entreprise semble délicate. A titre d'exemple, le problème du remembrement des terres en France a été évoqué dès le XVIIIème siècle lorsque Pattullo¹⁴ dans son « Essai sur l'amélioration des terres », écrivait que : « **La distribution des terres en France est si désavantageuse pour leur culture qu'on aurait pu faire pis si on l'avait fait exprès.** » et il rajoute : « **quelques morceaux sont si petits qu'ils ne valent pas la peine d'y transporter les charrues aussi souvent qu'il serait nécessaire.** » Que dirait aujourd'hui Pattullo si on l'inviterait en Algérie où de nombreuses parcelles sont inaccessibles non pas aux charrues du XVIIIème siècle mais aux tracteurs nécessaires à une intensification des zones céréalières ?

V.2.3 : L'hydre du béton et la raréfaction des terres arables :

A ce propos, nul besoin de faire appel à des statistiques agricoles ; il n'en existe pas. Contentons-nous de relever deux chiffres. Le premier annoncé lors d'une émission de télévision où un ingénieur agronome avisé, S. Benadjila¹⁵, a annoncé le chiffre de 160.000 hectares envahi par le béton. Un autre confrère H. Zitouni¹⁶ a réagi à ce chiffre et il a estimé quant à lui les terres perdues définitivement pour l'agriculture à 500.000 hectares. Ce dernier, ancien directeur des services agricoles a contribué, selon ses modestes moyens à stopper un projet industriel à Sétif où 300 hectares allaient être sacrifiés pour l'édification d'une boulangerie industrielle. Il précise que la frénésie à consommer les terres agricoles est surtout du fait des autorités locales généralement mal inspirées par leur empressement et parfois leur mégalomanie et mal conseillés par un personnel s'apparentant à un ensemble de courtisans qu'à des conseillers compétents. 500.000 hectares engloutis par le béton !... Plus de 35 pays dans le monde inscrit dans le fronton des Nations Unies ne peuvent rêver d'une telle superficie !... C'est juste une belle hypothèque que les générations futures supporteront durant longtemps.

En essayant d'apporter une réponse aux différentes critiques, le MADR a tenté timidement de contrer l'invasion du béton en initiant une mise en valeur des terres qui nous paraît virtuelle. Le même confrère, rompu aux affres de l'administration, précise que : « **La mise en valeur de nouvelles terres agricoles, lorsqu'elle est réelle et durable ne dépasse**

14 Pattullo H., 1758. *Essai sur l'amélioration des terres*. Durand, Paris, 1758, 287 p.

15 Sofiane Benadjila, Ingénieur agronome, membre de la Ligue Algérienne des Droits de l'Homme.

16 Hamoud Zitouni, ingénieur agronome, ancien Directeur des Services Agricoles.

pas les 20 000 ha essentiellement localisés dans le sud, les contreforts de l'Aurès Nememchas et les monts de Tlemcen. »

Sans doute le problème qui, eu égard aux besoins du pays en terres arables, constitue à notre sens, l'écueil le plus important à surmonter à l'avenir. Nous avons à maintes reprises soulevé ce problème et alerté les pouvoirs publics sur ce fléau qui enterre, en même temps que nos espoirs, les 50 centimètres de terre arable que la nature nous a confiés. Nous l'avons rappelé lors d'une interview d'El Watan économie : ***« Toutes ces superficies fertiles accaparées sont des verrues qui agressent le regard et illustrent la gabegie des politiques menées. C'est juste par confort et paresse que nos dirigeants ont permis cela. Le complexe pétrochimique de Skikda en est un exemple édifiant. Dans cette zone, il y avait une belle plage de plus de 10 km et adossée à des terres agricoles des plus fertiles. Les dirigeants, au lieu d'installer le complexe à la lisière de ces 10 km, ont préféré installer le complexe sur cette défunte plage à proximité de la ville de Skikda. Et si un accident majeur se déclarerait, c'est toute la population de Skikda qui est menacée.***¹⁷ »

Sans une intervention rapide de l'Etat pour annihiler réellement cette invasion du béton, sans nul doute que les générations futures seront confrontées à des problèmes de survie. Les terres arables ne suffiraient plus à nourrir les populations et ces dernières seraient condamnées à émigrer sous d'autres cieux plus cléments.

Il y a lieu d'inscrire rapidement sur le marbre la destination exclusive des terres dévolues à l'agriculture et créer un organisme indépendant relevant des plus hautes autorités du pays qui servira de rempart contre cette boulimie foncière.

V.3 : Le paradoxe de l'eau :

Depuis quelques années, les autorités semblent présenter l'irrigation des terres vouées à l'agriculture comme une panacée au problème de la sécurité alimentaire. Le chiffre de 600.000 hectares en irrigué a été avancé et on projette un million d'hectares pour les années à venir. On a juste oublié de préciser que pour produire 1 kg de blé 590 litres d'eau sont nécessaires. Cette solution, si elle venait à être appliquée sera difficile à mettre en œuvre au regard de la raréfaction de l'eau en Algérie.

Déjà, notre pays, de par sa situation géographique et les aléas climatiques qui y découlent, se situe parmi les pays les plus pauvres en matière de potentialités hydriques, soit en dessous du seuil théorique de rareté fixé par la Banque Mondiale à 1000 m³ par habitant et par an¹⁸. La situation a empiré depuis 1962 où la disponibilité en eau théorique par habitant et par an était de 1500 m³, elle n'était plus que de 720 m³ en 1990, 680 m³ en 1995, 630 m³ en 1998. Un rapport du PNUD estime à 190 m³ disponibles par habitant en Algérie contre 500 m³ au Maroc et 300m³ en Tunisie.

Des études crédibles annoncent qu'il faudrait disposer entre 15 et 20 milliards de m³ par an, en réservant 70% à l'agriculture, pour parvenir à une sécurité alimentaire

17 B.Benyoucef in El Watan économie du 9 juillet 2012.

18 Cité par Abdessamad DRIS in « L'eau matière stratégique et enjeu de sécurité au 21ème siècle » - Université Paris 10 - DEA Sciences Politiques 2005

satisfaisante. C'est un défi titanesque lorsqu'on sait qu'on mobilise à peine 5 milliards de m³ d'eau par an.

Les projections relatives aux potentialités en eau du pays ne sont pas optimistes car les changements climatiques tendent plutôt vers une aridification plus sévère du pays. Il y a donc lieu de tenir compte de la pression exercée sur ces ressources qui ne cessera de s'amplifier sous les effets de la croissance démographique évoquée plus haut et des politiques appliquées qui nécessitent des activités consommatrices d'eau, dont l'agriculture. Une gestion bénédictine des périmètres irrigués est à mettre en place sans tarder.

Il apparaît clairement que l'on se trouve devant un paradoxe inquiétant. L'Algérie située dans une des régions du monde le plus déficitaires en eau et que son agriculture doit inévitablement faire face à un complément d'irrigation pour ses cultures et atteindre des rendements de productions acceptables. A cet effet, un rapport Efficiences des systèmes d'irrigation en Algérie précise que la superficie irriguée est de l'ordre de 985 200 ha soit environ 10% de la surface agricole utile, en très grande partie concentrée dans le nord du pays.

V.4 : Le gaspillage, sport national et sans doute la goutte qui manquera pour remplir le verre de l'indépendance alimentaire :

Il était de tradition dans notre pays de ramasser un morceau de pain égaré dans la rue, de l'étreindre et de le remettre dans un endroit propre inaccessible aux différentes pollutions. On le mettait de préférence sur les abords d'une fenêtre espérant qu'un oiseau affamé puisse en profiter. Hélas, cette vertu n'est plus de mise dans notre pays et on apprend que l'année 2014, que les poubelles algériennes se sont délectés avec 40 millions de dollars US en baguettes de pain. Et l'article était illustré par cette désolante photo :

40 millions de dollars US (35,75 millions d'euros) jetés ainsi dans les poubelles. A raison de 160 euros la tonne¹⁹, C'est juste 223437 tonnes de blé qui rejoignent chaque année les fonds de poubelles, et si l'on se base sur un rendement d'une tonne à l'hectare pour faire simple, c'est la production de 223437 hectares qui est ainsi dilapidée, c'est 15% de la surface emblavée en Algérie !... Juste effarant !...

V.4 : La déconfiture des élevages :

V.4.1. : L'élevage avicole, une virtualité qui hésite à se dévoiler :

Au début de la décennie 80, les autorités avaient opté pour l'intensification des élevages avicoles. C'était un non sens dans toute sa plénitude. Le pays se trouvait devant une cruelle évidence qui était celle d'offrir à la population un aliment essentiel de la ration constitué principalement de céréales. Le blé dur et le blé tendre manquaient cruellement au pays et on projetait d'introduire un élevage gourmand de cette denrée précieuse. Un poulet de chair de 2 kilogrammes n'est autre qu'un poussin d'environ 50 grammes qui aura consommé durant la période d'élevage plus de 5 kilogrammes d'aliment composé à plus de 80% de céréales. Il était clair que la mesure n'était pas adaptée au pays.

¹⁹ Cotation du 6 octobre 2015 et conversion Euro-Dollar du même jour.

De plus, les intrants de l'aviculture étaient inexistant dans le pays. Il n'y avait aucune tradition avicole et le matériel génétique (poussins, œufs à couvrir, poulettes pondeuses) allaient être irrémédiablement être importés.

Enfin, l'encadrement spécialisé faisait défaut. La formation d'un ouvrier spécialisé en aviculture nécessitait deux années de formation et aucune voix ne s'était élevée pour condamner ce choix suicidaire pour le pays. Quelques voix qui se croyaient autorisées, avaient même défendu cette option en mettant en évidence le souci d'améliorer la ration alimentaire de l'Algérien en protéines animales. C'était une ineptie de trop. L'algérien n'avait jamais marqué sa préférence pour une ration protéinique à base de viande blanche ou rouge, qu'importe le choix. Il y avait des options plus sages et adaptées aux coutumes du pays.

Trente cinq ans plus tard, alors que l'Espagne et l'Algérie avaient sensiblement le même niveau de développement en aviculture, l'Espagne est devenue une référence en matière de souches mères, en bâtiments spécialisés, en matériel d'élevage et a même développé une industrie pharmaceutique spécialisée en produits avicoles. Alors que notre Pays dépend à 100% de l'étranger pour tout ce qui concerne l'aval de la production. Un gâchis incommensurable que le pays aurait pu éviter si le secteur avicole aurait été appréhendé différemment.

V.4 2 : L'élevage ovin, un atout mué en danger pour la steppe :

Alors que le pays devrait se réjouir de l'augmentation du cheptel ovin qui est passé de 17 millions en 2003 à presque 23 millions en 2010, on assiste à une levée de boucliers d'experts qui fustigent ce mode d'élevage car disent-ils il représente un danger pur la steppe algérienne !... Quelle malédiction a frappé notre pays pour en arriver à cette extrémité ? L'un de ces expert, Khaldi Abdelkader²⁰ précise que « **le surpâturage** » en milieu aride participe grandement à la dégradation irréversible d'un écosystème déjà vulnérable. »

Evolution des effectifs 2003-2010 (10³ têtes)

| Années | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2009 | 2010 |
|---------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | 17 502 | 18 293 | 18 909 | 19 615 | 20 154 | 21 404 | 22 868 |

Source : Ministère de l'Agriculture : Statistiques agricoles (2000-2010)

En 1975, nous avons déjà anticipé le problème en apportant une modeste contribution²¹ à ce sujet. L'association céréales-élevage était pour nous la panacée. Des résultats sur champ avaient laissé présager une solution idoine pour le développement de deux secteurs nourriciers, les céréales et l'élevage ovin. Quarante ans plus tard, la question est toujours posée et nul ne peut nous éclairer sur l'omission de cette solution.

Un expert²², rompu aux problèmes de la steppe et qui en a réservé la quintessence à son D.E.S.S en 1976 avait déjà conclu que « **La steppe se dégrade et son pastoralisme se meurt.** »

20 Dr Khaldi Abdelkader, docteur ès sciences économiques et enseignant à l'université Ibn Khaldoun de Tiaret, in El Watan du 23/09/2015.

21 B. Benyoucef 1980- Thèse en économie rurale : l'association céréales-élevage dans le développement agricole en Algérie- Université Montpellier I

La forte charge animale disait-il, conjuguée à l'exploitation anarchique des parcours a conduit au désastre tant économique qu'écologique. De vastes espaces des 20 millions hectares de la steppe, jadis couverts d'une végétation naturelle quand bien même éparse et rabougrie se sont transformés peu à peu en terrains nus et stériles. La mince couche de terre végétale elle-même disparaît sous l'action du vent et du ruissellement.

L'ancien mode d'exploitation pastorale basé sur le droit coutumier s'est éteint sans pour cela être remplacé par un mode d'élevage plus productif et surtout respectueux de l'équilibre écologique de la steppe. On a basculé du mode traditionnel à peu près respectueux de la nature à un mode d'exploitation minière anarchique.

Il est plus que probable que l'essentiel du cheptel ovin n'est plus le produit du pastoralisme de la steppe mais plutôt des Hauts plateaux ainsi que de la bande tellienne. Du fait de l'accroissement de sa population et de la disparition progressive de son couvert végétal, la steppe n'est plus en mesure de tirer l'essentiel de son économie de l'élevage pastoral. Celui-ci doit être aidé à se transformer en activité plus productive et surtout moins extractive et céder un peu de sa place à d'autres activités économiques qui lui sont proches ou complémentaires notamment la production fourragère.

Le très coûteux programme de la mise en valeur par la concession souvent réalisé dans des conditions les plus hasardeuses par la GCA ou le HCDS a parfois généré de véritables désastres écologiques. Les projets d'abattoirs industriels lancés ces derniers mois risquent de marcher à vide et fermer à court terme faute de matière première suffisante.

La situation de la steppe et son pastoralisme ont besoin d'être diagnostiqués une nouvelle fois, la dernière enquête sérieuse qui lui a été consacrée date de 1974. A partir des données actualisées, il est possible de réinventer un avenir meilleur pour cette région charnière entre le Sahara et le Nord du pays.

V.4 3 : L'élevage bovin, le panier percé à fourrages ou une filière lait sinistrée :

Alors qu'il a été établi depuis fort longtemps que « **L'économie du bétail est l'axe sur lequel tourne l'exploitation rationnelle et scientifique de la terre. Tel bétail, telle agriculture...** » ; comme le préconisait André Sanson²³ au début du siècle ; on assiste en Algérie à un délabrement plus qu'inquiétant de la filière lait, à telle enseigne que les faillites des éleveurs ne se comptent plus et que pour sauver ce qui peut être sauvé, on apprend que des éleveurs se sont résignés, la mort dans l'âme sans doute, à abattre des génisses importées à coups de devises, 300 pour être précis. L'anecdote est symptomatique de l'effondrement de la filière. L'élevage est sinistré au point que le président²⁴ des éleveurs

22
analyse des
Montpellier.

H.Zitouni-(1976) : *Processus de dégradation de la steppe et crise du pastoralisme en Algérie : Esquisse d'une actions de développement*, Mémoire de DESS en sciences économiques. Université de Montpellier I,

23 André Sanson (1826 - 1902)- vétérinaire qui fut professeur de zootechnie à l'École nationale supérieure d'agronomie de Grignon cité dans in El Watan du 14-06-2015

24 Ogmat Rabah, Président des éleveurs bovins de la wilaya de Tizi Ouzou- in El Watan du 14-06-2015

bovins de la wilaya de Tizi-Ouzou déclare que «**Certains d'entre nous sont endettés et d'autres ont vendu leurs vaches. Dans pas longtemps il n'y aura plus d'éleveurs.** »

La situation est sinistrée, à un tel point que des éleveurs-contestataires montrent du doigt les cadres du secteur, au ministère de la tutelle ou aux différentes chambres d'agriculture, ainsi que les industriels laitiers qu'ils accusent d'être les premiers responsables de leur malheur. Et l'un des éleveurs rajoute : «**Le ministère nous soutient. Nous étions prêts à un compromis, mais les laitiers ne veulent rien lâcher. Les producteurs sont à bout. Certains menacent de s'immoler et de brûler leurs vaches sur la place publique.** »

L'élevage bovin se trouve dans une situation critique à tel point que tous les facteurs de production y sont subventionnés par le trésor public qui intervient à diverses phases de l'élevage :

- De la génisse importée pour laquelle l'état y contribue en deux phases, d'abord en y injectant des devises pour son importation et même une prime consistante de 45000 dinars pour toute génisse élevée !...,
- Pour la subvention des céréales et des issus de meunerie (son de blé),
- Jusqu'à la subvention du litre de lait, qui sans une intervention de l'état sera inaccessible aux algériens.

Peut-on parler d'élevage dans ces conditions ? Le talon d'Achille de l'élevage bovin est sans aucun doute le poste aliment. Ne dit-on pas que la vache produit du lait par l'intermédiaire de sa bouche ? L'Algérie, en l'état actuel de son agriculture est dans l'incapacité de produire tous les fourrages nécessaires à l'alimentation de son cheptel bovin. C'est le nœud gordien de l'élevage bovin et les déclarations qui peuvent paraître intempestives et agressives de la part des éleveurs du secteur semblent justifiées.

VI ET SI L'ON OSAIT QUELQUES SOLUTIONS A SOUTENIR OU A AMORCER :

VI.1 La steppe algérienne, un écosystème à conserver :

La steppe algérienne, forte de ses 20 millions d'hectares, a toujours constitué un fossé anti char naturel contre l'avancée inéluctable du désert. C'est le domaine privilégié de l'élevage ovin. Pourtant on assiste depuis de longues années à un processus de dégradation continue auquel ont contribué le surpâturage et une agriculture inadaptée. Ces zones, dont les ressources pastorales constituent la principale source de revenu pour 3,6 millions d'habitants, sont en effet soumises à une dégradation chronique qui touche essentiellement la ressource «parcours».

Le tableau suivant synthétise parfaitement la dégradation de la steppe algérienne. Les parcours palatables ont rétréci de plus d'un million d'hectares au profit des parcours dégradés impropres au pâturage ont augmenté de 2,5 millions d'hectares. Si la situation perdure et qu'une solution adaptée n'est pas trouvée, sans nul doute que la steppe fera corps dans quelques années avec le Sahara.

Evolution de la structure de l'occupation du sol de la steppe.

| | 1985 | | 1995 | |
|----------------------|-------------------------------------|------------|-------------------------------------|------------|
| | Superficie (millions Part (%) d'ha) | | Superficie (millions Part (%) d'ha) | |
| Parcours palatables | 10 | 50 | 8,7 | 43,5 |
| Parcours dégradés | 5 | 25 | 7,5 | 37,5 |
| Terres improductives | 2,5 | 12,5 | 0,1 | 0,5 |
| Forêts et maquis | 1,4 | 7 | 2,1 | 10,5 |
| Cultures marginales | 1,1 | 5,5 | 1,6 | 8 |
| Total | 20 | 100 | 20 | 100 |

Source : MARA, 1985 et HCDS, 1995 cité par *Riad Bensouiah*^[1] 2003.

Force est donc de constater que la menace est réelle et qu'un cri d'alarme a même été poussé par Khaldi Abdelkader²⁵ qui prédit pour la steppe algérienne une « désertification de vaste ampleur » provoquée par un surpâturage qui participe grandement à la dégradation irréversible d'un écosystème déjà vulnérable.

Pourtant les coopératives mises en place par le défunt Rabah CHELLIG²⁶ par leur succès certain ont montré assez tôt les voies à suivre : responsabilité partagée, pâturage raisonné, transfert du croît du troupeau vers les fermes d'engraissement des Hauts Plateaux. Pourquoi n'a-t-on pas persévérer dans cette voie ? C'est la question posée aux décideurs.

VI.2. Recherche fondamentale, recherche appliquée, des mots creux sans une valorisation effective sur le terrain :

Une foultitude de thèses ont été soutenues tant en Algérie qu'à l'étranger et dont les thèmes ont été étroitement liées à l'agriculture. Hormis celles qui relevaient de domaines techniques, toutes les autres s'accordent pour montrer que l'agriculture algérienne a entrepris depuis l'indépendance une descente en enfer inéluctable. Les statistiques inhérentes à ces recherches sont quelque fois assez différentes selon la source d'où elles proviennent.

Le fardage des statistiques par les autorités agricoles est devenu désormais du domaine public. Il ne sert donc à rien de cacher ou d'omettre les chiffres. L'ère de la communication bat son plein et la réalité du terrain apparaît évidente à tous.

La recherche scientifique en Algérie et particulièrement des efforts consentis par les experts de la science agronomique ne resteront que de vieux pieux si les résultats des recherches ne sont pas valorisés à leur juste mesure. Que de thèses ont été soutenues depuis l'indépendance, dont les résultats ont été reconnus probants et qui croupissent dans les bureaux d'un quelconque ministère.

²⁵ Déjà cité, in El Watan du 23/09/2015.

²⁶ Rabah CHELLIG 1921-2012- *L'amélioration de la production ovine*. Paul Lavallée et Rabah Chellig. (1958).

Notre attention a surtout été attirée par un phénomène contemporain, du plagiat pour être concret. Le monde est entré dans l'ère du copier-coller où les auteurs, sans aucun scrupule, s'approprient les écrits et les réflexions de leurs prédécesseurs. Sansn Il existe même en Algérie une agence nationale sensés s'occuper de la valorisation de la recherche scientifique, l'ANDEVERET²⁷.

VI.3 Le paysan et l'agriculteur algérien, acteur incontournables du développement rural, doivent accéder à un statut régalien :

N'ayant pas peur des mots. Régalien, souverain ou autre qualificatif similaire, doivent être le but à atteindre pour les acteurs du secteur agricole. Très souvent en Algérie, le paysan algérien a été traité d'une manière qui nous a toujours parue méprisable. A telle enseigne que lorsque l'on veut blesser une personne on la traite de berger !... Et pourtant sans le paysan et sans le berger point de salut. Les « bergers » australiens rassemblent leur bétail en utilisant l'hélicoptère ou de grosses motos à puissants cylindres. Les céréaliers du Middle ouest américain sont les notables du tissu social. Il n'est pas rare que le propriétaire terrien soit même temps le maire du village ou le sénateur de la contrée. C'est aussi le premier employeur et le premier contribuable. Les sucriers du Matto Grosso au Brésil sont des acteurs incontournables de l'économie. On peut rallonger la liste à demeure comme par exemple les ces latifundiaires du Nordeste, du Brésil ou d'Argentine et l'on constate que toutes les contrées citées sont en fait les puissants exportateurs de produits agroalimentaires du monde.

En Algérie, à port de gros bonnets qui gravitent autour de l'UNPA, l'agriculteur, le paysan ou le berger algérien n'ont très souvent pas droit au chapitre. Ne serait-ce que pour obtenir un crédit de campagne pourtant indispensable à la bonne marche de l'exploitation, ils doivent se soumettre à un parcours du combattant et même quelque fois se faire chapeauter par un « vernis » du système qui s'approprie une partie du crédit obtenu. C'est un scandale sans nom qui contribue à annihiler tous les efforts que l'Etat prodigue à l'enseigne du secteur agricole.

Les entrepreneurs individuels constituent le facteur clé de la croissance hors hydrocarbures, qui manque actuellement au pays. Et les agriculteurs et les pasteurs algériens sont de véritables entrepreneurs. Si la situation ne change pas sur ce point précis, l'agriculture algérienne s'enfoncera inexorablement dans le marasme dans lequel elle est imbriquée.

VI.4 : La suppression de la jachère, une solution longtemps oubliée :

Plus de 3,5 millions d'hectares sont laissés en jachère chaque année en Algérie. La technique surannée a eu ses adeptes qui revendiquaient le repos de la terre pour qu'elle puisse reconstituer la matière organique du sol. Or, depuis plus de 40 ans des essais ont été effectués en Algérie sur un assolement céréales-luzerne qui a prouvé son efficacité. Des essais²⁸ sur champ ont même eu lieu au milieu des années 70. Des essais de charge ont été réalisés en station expérimentale et ont démontré que les parcelles semées en luzerne annuelle pouvaient supporter facilement 15 à 20 brebis suitées à l'hectare.

27 Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique.

28 B Benyoucef. Essai de charge sur une prairie de luzerne annuelle Médicago Truncatula Jemalong. Station expérimentale de l'IDGC. El Khroub 1975.

La technique est d'une facilité déconcertante. En première année d'assolement, on sème une variété de luzerne -médicago truncatula jemalong- dotée de pouvoirs singuliers. Elle a la particularité de fixer l'azote de l'air en l'emprisonnant dans les nodosités de ses racines. Elle permet un pâturage ovin et laisse donc un sol riche en azote pour la céréale qui lui succède. Elle a aussi une particularité de réensemencement en 3^{ème} année. En effet, les gousses qui tombent dans le sol et qui contiennent les graines ne s'ouvrent qu'après avoir été bien ameublées par les pluies de la seconde année. Et le cycle se perpétue indéfiniment au bonheur des troupeaux de moutons qui viendront enrichir les sols avec leurs déjections et surtout servir à améliorer la ration alimentaire en protéines animales.

Il est plus qu'urgent de sensibiliser quelques fermes pilotes à cette technique révolutionnaire qui a prouvé son efficacité.

VI.5 : La technique du semis direct :

La technique du semis direct est déjà utilisée à grande échelle dans certaines régions des États-Unis ou du Brésil. Il a été constaté que le facteur de l'érosion des sols, si prégnant dans ces latitudes, le sol s'en va et tout espoir de cultiver avec.

La technique qui paraissait farfelue il ya de cela quelques années, commence à rassembler des adeptes de plus en plus nombreux. Elle se distingue par une absence totale de travail du sol (ni retournement, ni décompactage, ni préparation de lit de semence). Les caractéristiques physiques du sol favorables au développement des cultures sont obtenues uniquement par l'action du climat et de l'activité biologique du sol (racines, animaux, micro-organismes) et préservées par un couvert permanent.

En Algérie, des agriculteurs-céréaliers se sont déjà avec plus ou moins de bonheur. La technique du semis direct relèvera sans doute dans notre pays plus certainement par une motivation économique. La réduction des charges de mécanisation sera sans doute la motivation qui incitera nos agriculteurs à l'appliquer.

VI.6 : Une prise en charge innovante de la jeunesse paysanne :

Cette idée a été générée par un constat accablant. Les campagnes se vident de leur jeunesse et la main d'œuvre manque cruellement dans nos campagnes. Des récoltes pourrissent sur champ faute de main-d'œuvre. Les jeunes sont attirés par les sirènes de la ville à tel point que des jeunes de l'immigration algérienne, confrontés aux problèmes d'emploi en France, commencent à étudier sérieusement les pistes pour retourner au pays et proposer leurs services aux agriculteurs. Quelques-uns ont déjà tenté l'expérience durant les longues vacances scolaires.

Le problème a été exacerbé par la transmission des héritages où très souvent lorsque le propriétaire initial nous quittait, les enfants désintéressés par le travail de la terre proposent l'exploitation à la vente et très souvent c'est un opportuniste entrepreneur qui se porte candidat pour acquérir le lopin de terre pour y ériger sa fortune en coulant le béton sur la terre nourricière. Des jacqueries ont déjà eu lieu dans diverses régions du pays où des riverains se sont opposés à l'avancée des bulldozers.

Les mesures à prendre d'urgence :

* **La préemption de l'Etat** sur la vente des terres agricoles doit être mise en place sans délai.

* **Un nouveau Code foncier** doit voir le jour où les terres agricoles devraient être interdites à toute construction à part celles dévolues à l'activité agricole (hangars, silos, bassin d'irrigation et autres.)

* **La formation de la jeunesse algérienne aux métiers de l'agriculture** doit être une priorité. La COOPSEL de Sétif est à l'avant garde dans ce secteur. H. Zitouni²⁹ nous apprend qu'une ferme école est devenue depuis près d'une année une réalité dans le paysage de l'agriculture de la wilaya de Sétif. Un partenariat avec le CFPA de Ras El Ma a été particulièrement fructueux. Et l'on apprend qu'au terme d'une sue année la ferme école compte déjà à son actif la formation de 3 promotions de stagiaires totalisant 300 jeunes investisseurs dans le domaine de l'élevage ovin inscrits au titre de l'ANSEJ et de la CNAC. Pourquoi ne pas généraliser cet exemple à l'ensemble des wilayas ?

VI.7. Coopération agricole et mutualisation des facteurs de production, deux conditions émulatrices du monde paysan.

Il est de tradition en Algérie de tout attendre de l'Etat. Aucune initiative ne peut être entreprise si elle n'a pas été générée dans les bureaux feutrés des ministères. Pourtant il en existe une qui n'a nul besoin de l'agrément de quiconque pour foisonner dans le monde rural. La coopération agricole a tout temps représenté une chance pour les agriculteurs de nombreux paysans de par le monde. Alors, inventons les coopératives de demain qui seront porteuses de richesses dans nos campagnes. L'entreprise coopérative agricole est une organisation économique d'agriculteurs qui ont décidé de mutualiser les moyens de production, de transformation et de commercialisation de leurs produits agricoles.

L'agriculteur seul dans son coin ne peut peser sur son destin que s'il sollicite la participation de l'ensemble de ses confrères installés à proximité de son exploitation. La coopération existait depuis très longtemps dans nos campagnes sous fore de touiza. Les paysans se rassemblaient pour creuser le puits d'un voisin qui à son tour répondait à un autre pour l'aider à construire un hangar ou ramasser sa récolte. Pourquoi ne pas institutionnaliser dans nos campagnes ce genre d'entre aide qui ne peut être que bénéfique pour l'ensemble. ?

L'illustration la plus probante de ce mode de mutualisation peut être appliquée aux moyens de mécanisation des champs. Au lieu que chaque agriculteur se saigne aux quatre veines pour acquérir un tracteur ou une moissonneuse batteuse, une dizaine d'agriculteurs se rassemblent en une coopérative qui se charge d'acquérir le matériel et assurer les travaux chez les uns et chez les autres. Cela permettrait un gain de temps, une substantielle économie de moyens et même serait une source génératrice d'emplois pour les jeunes de nos campagnes.

Une seconde initiative est à mettre en place sans délai. Il n'existe en Algérie que quelques importateurs, triés sur le volet, qui semble t-il, font la loi et déterminent les prix des intrants agricoles. Pourquoi ne pas créer une organisation paysanne qui se charge d'importer les facteurs de production qui font défaut au pays et les distribue au juste prix aux agriculteurs ? L'U.N.P.A devrait songer à exploiter cette piste qui sera bénéfique pour tout le monde rural.

VI.8 : Le Conseil Supérieur de l'agriculture ou un observatoire des céréales !...

L'installation d'un Conseil supérieur de l'agriculture est sur le point d'être installé en Algérie. Confortons-nous d'abord par une déclaration de bon sens du Professeur Slimane Bedrani qui a tenu à marquer les limites d'un tel Conseil : « *Un tel conseil est nécessaire pour conseiller les décideurs et orienter les politiques agricoles vers une meilleure efficacité. Composé –on n'en doute pas – de membres d'une grande probité et d'une compétence certaine, il ne se contentera pas d'applaudir aux décisions du ministre de*

29 Déjà cité

l'agriculture du moment en échange de quelques prébendes distribuées à quelques exploitants agricoles bien placés dans les rouages administratifs et politiques, ni de défendre des intérêts corporatistes étroits aux dépens de l'intérêt général³⁰. »

Il ne s'agit pas de créer un nouvel conseil supérieur qui sera sans doute sous les ordres du M.A.D.R et qui fera doublure avec une direction centrale déjà existante. On ne fera que perpétuer les erreurs du passé.

L'idée serait de créer un observatoire autonome qui ne s'occupe que de la céréaliculture. Les instituts des Grandes cultures (I.D.G.C) y seraient rattachés et un travail de fond est à initier sans délai. Les céréaliers qui produisent plus de 50 quintaux à l'hectare existent en Algérie. D. Belaid³¹, ingénieur agronome a déjà répertorié un céréalier qui produit 80 quintaux à l'hectare. Pourquoi ne pas fédérer toutes ces heureuses initiatives au sein de cet observatoire ou pourquoi ne pas créer un ministère des céréales qui sera souverain et qui aura une portée efficiente pour l'expansion de cette branche nourricière indispensable au pays.

30 S. Bedrani déjà cité in El Watan du 28 septembre 2015.

31 D.Belaid, ingénieur agronome ENSA d'Alger, Agrégé de Sciences-Paris.

VII. CONCLUSION :

L'Algérie, pays rural et agricole au lendemain de l'indépendance, est devenue un pays citadin à l'économie fortement tertiaisée. L'économie algérienne est condamnée de ce fait à une croissance modeste qui ne répondra sans doute pas à une croissance démographique soutenue. On parle de 55 millions d'habitants à l'horizon 2050.

La diversification économique et la réduction de la dépendance à l'égard du secteur des hydrocarbures sont deux conditions essentielles pour assurer une croissance forte et équilibrée et surtout acquérir une indépendance alimentaire tant souhaitée. Hélas, à la lumière des résultats constatés lors des dernières années, il est évident que le programme de développement actuellement mené par le gouvernement n'a pas été à la hauteur des attentes.

Les importations de produits agroalimentaires ont été assurées jusque-là par la rente pétrolière qui ne va pas perdurer. On estime qu'à l'horizon 2030, c'est-à-dire demain, que la production des hydrocarbures suffira à peine à couvrir les besoins internes. Le revers de l'aisance financière sera terrible pour le pays.

L'importation massive des produits alimentaires au détriment d'un programme efficace de revalorisation et de modernisation de l'agriculture est le talon d'Achille du développement économique en Algérie. Et tout le monde s'accorde pour dire que cela ne peut plus durer.

Notre constat est sans concession dès lors que l'agriculture algérienne est totalement dépendante des importations de produits alimentaires et des différents intrants, qu'elle se distingue par une mauvaise gestion, une vétusté des systèmes d'irrigation, une dégradation des infrastructures, des pénuries de produits de large consommation, une détresse chronique des agriculteurs, etc. Tels sont les maux qui rongent l'agriculture algérienne, engouffrée dans une sorte de somnolence et pesant pour seulement 11% du PIB.

Confortés par le cri d'alarme du professeur Abdelhak Lamiri³² qui est convaincu que le challenge de l'émergence économique est à la portée de l'Algérie, pour peu que la volonté politique de rupture avec les choix et politiques du passé soit fortement affirmée, dès l'année prochaine. **« C'est la décennie de la dernière chance pour l'Algérie. »** Et il porte un constat accablant sur : **« La situation présente l'exige. Nous sommes sur un fil de rasoir. Quelques décisions malencontreuses plus tard et nous basculerons vers un enfer qu'on n'a jamais vécu, même durant la décennie noire. Tout le monde y laissera des plumes. Surtout ceux qui ont amassé des fortunes mal acquises placées sous d'autres cieux. Ils seront les premiers visés. Le citoyen moyen sera durement et durablement touché, victime innocente de décisions qu'il n'a jamais prises. Par contre, la décennie de la dernière chance si par bonheur, des choix judicieux sont faits ; alors, les quelques petits sacrifices éphémères consentis induiront quiétude et bien être pour tous. Tel est le message de cet ouvrage. Il est porté sur l'action ».**

Le conseil des ministres du 6 octobre 2015 a enfin apporté la preuve que la dépendance vis-à-vis des hydrocarbures est devenue un danger pour le pays et c'est même une chimère que de se baser sur les hydrocarbures pour espérer un avenir meilleur pour le pays. Il est précisé à cet effet que : **« La production d'hydrocarbures qui avait plafonné en**

32 Abdelhak Lamiri – La décennie de la dernière chance – émergence ou déchéance de l'économie algérienne. Chihab Editions.

2007, à 233 millions de tonnes équivalent pétrole (TEP), a, par la suite, connu une régression continue pour atteindre 187 millions de TEP en 2012, avant d'amorcer une légère hausse l'année suivante, et surtout que la consommation nationale de produits énergétiques a quasiment doublé entre 2000 et 2014, et atteint 51 millions de TEP³³.» En clair, nous consommons déjà le 1/3 des hydrocarbures produits en Algérie et toutes les projections tendent à montrer que la part de la consommation interne ne va faire qu'augmenter !...

De ce fait, l'Algérie se trouve en fait à la croisée des chemins. Si l'agriculture ne se réforme pas en profondeur pour atteindre une participation efficiente dans la formation de richesses, sans nul doute que le pays se dirige vers un avenir hasardeux qui ne laissera aucune chance pour les générations futures. Il est de notre devoir de tirer le cri d'alarme, espérant qu'il sera entendu par les décideurs du pays.

33 <http://www.tsa-algerie.com/20151006/le-communique-du-conseil-des-ministres-2/>

Sigles, acronymes et abréviations par ordre d'apparition dans le texte.

OGM : Organismes génétiquement modifiés.

PMA : Programme alimentaire mondial.

S.A.U : superficie agricole utile.

UNPA : Union nationale des paysans algériens

EAC : exploitation agricole collective.

EAI : exploitation agricole individuelle.

CFPA : centre de formation pour adultes.

AFPA : Accession à la propriété foncière agricole.

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement.

CCOPSEL : coopérative agricole de services.

M.A.D.R : ministère de l'agriculture et du développement rural.

ANVREDET -Agence nationale de valorisation des résultats de la recherche et du développement technologique.

Bibliographie et auteurs cités :

René Lévesque, ancien premier ministre du Canada ;

Professeur Chems-Eddine CHITOUR, professeur de thermodynamique à l'École nationale polytechnique d'Alger ;

Thomas Malthus, économiste britannique – 1766-1834 ;

Programme alimentaire mondial -P.M.A- wfp.org.fr ;

Robert Badouin, économie rurale, Paris, Armand Colin, 1971, Collection « U » Sciences économiques et Gestion ;

Centre national de l'informatique et des statistiques des Douanes (Cnis) ;

A.P.S - Algérie Presse Service du 10/08/2015

M.E. BENISSAD, l'économie algérienne contemporaine, p36 ;

Gauthier De Villiers, pouvoir et question agraire en Algérie, volume I, p. 194 ;

Dominique Badillo, Stratégie agro-alimentaire pour l'Algérie, p.44 ;

Houari Boumediene, 1932-1978, Président de l'Algérie -1965-1978

ONS et statistiques de la Banque Mondiale

Slimane Bedrani - Professeur à l'école nationale supérieure d'agronomie d'Alger - in interview d'El Watan du 22 septembre 2015.

Jacques Fontaine, MCF honoraire de géographie, Université de Franche-Comté, février 2013

Abdessamad DRIS (2005) in « L'eau matière stratégique et enjeu de sécurité au 21ème siècle » - Université Paris 10 - DEA Sciences Politiques

B.Benyoucef interview in El Watan économie-9 juillet 2012.

Hamid Aït Amara, université d'Alger. Cahiers Options Méditerranéennes La transition de l'agriculture algérienne vers un régime de propriété individuelle et d'exploitation familiale. (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 36)

Pattullo H., 1758. *Essai sur l'amélioration des terres*. Durand, Paris, 1758, 287 p.

Sofiane. Benadjila, ingénieur agronome- membre de la Ligue Algérienne des Droits de l'Homme- Laghouat.

Hamoud Zitouni, (1976) : Processus de dégradation de la steppe et crise du pastoralisme en Algérie : Esquisse d'une analyse des actions de développement, Mémoire de DESS en sciences économiques. Université de Montpellier I,

Badreddine Benyoucef (1975). Essai de charge sur une prairie de luzerne annuelle Médicago Truncatula Jemalong. Station expérimentale de l'IDGC. El Khroub 1975.

Riad Bensouiah (2003) Doctorant en sociologie au LADYSS, Université Paris X – Nanterre in La lutte contre la désertification dans la steppe algérienne : les raisons de l'échec de la politique environnementale.

Badreddine Benyoucef (1980) - Thèse en économie rurale : l'association céréales-élevage dans le développement agricole en Algérie- Université Montpellier I

Dr Khaldi Abdelkader, docteur ès sciences économiques et enseignant à l'université Ibn Khaldoun de Tiaret, in El Watan du 23/09/2015.

André Sanson (1826 - 1902)- vétérinaire-professeur de zootechnie à l'École nationale supérieure d'agronomie de Grignon

Djamel Belaid, ingénieur agronome ENSA d'Alger, Agrégé de Sciences-Paris. <http://www.djamel-belaid.fr/>

Pr Abdelhak Lamiri Enseignant chercheur à l'Ecole Supérieure de commerce d'Alger – La décennie de la dernière chance – émergence ou déchéance de l'économie algérienne. Fév 2014-Chihab Editions.

Ministère de l'Agriculture : Statistiques agricoles (2000-2010)